



Envoyé en préfecture le 17/07/2025

Reçu en préfecture le 17/07/2025

Publié le 17/07/2025

ID : 063-200071199-20250708-CCPL_2025_126-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 27 juin 2025
Nombre de conseillers présents : 30	
Nombre de suffrages exprimés : 37 dont : 7 pouvoirs	

SÉANCE DU 08 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Artonne.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, Emmanuelle DE CASTRO, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Bernard MANILLERE, Pascale MORIN, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Guylaine DUMARCHEY (suppléante de Gilles MAS), Jean-Jacques MATHILLON

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Luc CHAPUT, Marc CARRIAS a donné pouvoir à Fabienne GASTON, Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Matéo MOREL a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Rémy PETOTON a donné pouvoir à Claude DENIER

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Loïc CHATARD, Gilles MAS

Absents :

Guillaume LAURENT, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Stéphane HOUSSIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2025_126 : CTG - Lancement du programme "Savoir rouler à vélo"

Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes

Rapporteur : Didier CHASSAIN

Vu le dispositif national Savoir rouler à vélo (SRAV),

Considérant que les enfants du territoire ne disposent pas tous d'une initiation en matière de déplacement à vélo avant leur entrée au collège,

Considérant que deux agents de la communauté de communes Plaine Limagne ont suivi la formation nécessaire pour assurer l'initiation dans ce dispositif,

Le programme "Savoir Rouler à Vélo" est un dispositif essentiel visant à doter les enfants de 6 à 11 ans des compétences nécessaires pour circuler à vélo en toute autonomie et sécurité sur la voie publique. Il se décompose en trois étapes pédagogiques et progressives :

1. Savoir pédaler : Maîtriser l'équilibre et le maniement du vélo.
2. Savoir circuler : Comprendre les règles de la circulation et les panneaux.
3. Savoir rouler à Vélo : Pratiquer en situation réelle sur la voie publique.

Ce programme représente une formidable opportunité de développer l'autonomie de nos jeunes, de promouvoir une mobilité durable et de renforcer la sécurité routière dès le plus jeune âge.

Il est ainsi proposé de lancer un appel à projets destiné à l'ensemble des communes de Plaine Limagne pour l'organisation de sessions du programme national "Savoir Rouler à Vélo".

Afin de faciliter l'accès à ce dispositif, la communauté de communes Plaine Limagne propose d'animer ces sessions directement sur les communes volontaires, en dehors du temps scolaire, y compris durant les accueils périscolaires et extrascolaires, ou sur inscription auprès des services municipaux.

Nos équipes d'animateurs sont spécialement formées et agréées pour encadrer le "Savoir Rouler à Vélo", garantissant un apprentissage pédagogique et dynamique.

Les bénéfices attendus pour les communes participantes sont multiples :

- Sécurité accrue : Les jeunes acquièrent les bons réflexes pour des déplacements à vélo plus sûrs.
- Mobilité durable : Les communes participent activement à l'éducation aux transports respectueux de l'environnement.
- Activité locale de qualité : Une animation encadrée par des professionnels formés est proposée directement sur le territoire communal.
- Autonomie et bien-être : Le programme contribue au développement physique et à l'indépendance des enfants.
- Image valorisée : La commune se positionne comme un acteur engagé dans la prévention et l'éducation civique.

Un courrier présentant cet appel à projets et précisant les modalités de participation sera prochainement envoyé aux maires et aux équipes municipales de la communauté de communes Plaine Limagne.

Les communes intéressées seront invitées à remplir un document de proposition de projet. Les dossiers de candidature seront étudiés attentivement par la commission enfance-jeunesse afin de construire, ensemble, un programme adapté aux spécificités de chaque commune et aux besoins de ses jeunes.

Nous vous informerons des résultats durant la première semaine d'octobre.

La date limite de réponse à cet appel à projets est fixée au vendredi 29 août 2025.

→ Le conseil communautaire, à l'unanimité décide d'approuver le lancement de l'appel à projets "Savoir Rouler à Vélo" tel que présenté ci-avant.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 17 juillet 2025

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement

Le secrétaire de séance,

Stéphane HOUSSIER

Signé électroniquement